

1628, sir Alexander réalise la fondation de la *Compagnie anglo-écossaise du commerce du St-Laurent*. — Le 4 février 1629, elle se voit dotée du monopole, avec mandat de saisir tout bâtiment français et de ruiner les postes de traite en N.-Fr.

4o **James Stewart Ochiltree** : — au printemps de 1629, deux flottes sont équipées par la Compagnie : l'une se rend à Québec sous les ordres de David Kirke, l'autre à Port-Royal sous le commandement du fils de sir William, le jeune William Alexander. — Celui-ci débarque en passant au Cap-Breton son compatriote lord Ochiltree, quatrième lord du nom, avec 50 colons : il s'établit au *Port-aux-Baleines* et s'y ravitaille aux frais des *Terrenciers* français, qu'il capture ou rançonne. — Durant l'hiver, 30 hommes meurent au *Scott's Fort*. — Les rois d'Angleterre s'arrogent l'Acadie, sans égard aux lettres patentes du " prince chrétien " au sieur de Monts !

II°

Les La Tour

(1627-32)

1o **Les La Tour** : — " Claude Turgis ou Turgis — et son fils Charles — natif du faubourg St-Germain-des-Prés à Paris, maçon de son métier ", de la paroisse Saint-Etienne-du-Mont, près de la tour St-Jacques, sont mêlés aux Indiens. — Le 25 juillet 1627, *requête* de Charles à Richelieu pour implorer des secours et une *commission* " telle que Sa Grandeur jugera nécessaire ". — Claude la porte en France, quand (1628) au retour il est fait prisonnier en mer par les Kirke, mené à Londres, où il aurait épousé une suivante de la reine Henriette ; — en avril 1629, retour sur les bâtiments d'Alexander fils, débarqué au cap Sable, il tente son fils en faveur des Anglais. — Cette légende de N. Deuys est annulée par un document authentique : — " 23 juillet 1629, *Articles d'accord* entre W. Alexander et le chevalier Claude de St-Etienne, et Charles son fils. . . " (V. Rapp. des Arch., Ottawa, 1912).

2o **Revanche française** : — le 8 sept. 1629, le capit. Daniel, de Dieppe, frère de l'héroïque Jésuite, engagé par les Cent Associés, résout avec quatre navires de réduire le fort *Ochiltree*. — Il aborde au Cap-Breton, s'en empare, fait sa garnison prisonnière, le démolit, en transporte les matériaux au *Grand Cribou* ; — il y laisse 40 hommes avec le P. Vimont, S. J., et enmène en France 60 prisonniers écossais (5 nov. 1629).

3o **Les Cent Associés en Acadie** : — avertis par Daniel, les directeurs s'empressent d'envoyer le Basque *Marot* au secours de l'Acadie, proie convoitée des Anglais. — Artisans et ouvriers, pris à bord, travaillent à ériger deux forts : l'un à la riv. St-Jean, l'autre, le fort *St-Louis*, au cap de Sable. (V. La Roucière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV).

4o **Richelieu et l'Acadie** : — la colonie était enlacée sous la domination anglaise à Port-Royal ou Scotch Fort. — En 1630, on songea à briser ses liens : le chevalier de *Montigny*, amiral d'une flotte de six vaisseaux, en reçoit l'ordre (13 avril 1630) ; — tandis que l'amiral de Razilly est averti de le seconder. — Mais d'autres raisons diplomatiques retiennent le bras du cardinal : il attend et tempore jusqu'en 1632, époque où il exige la restitution de la Nouvelle-France.